

# **Introduction générale**

## **Elles et ils au travail et face aux risques professionnels : questions de justice sociale et de santé**

Christelle Casse, ETUI  
Marianne De Troyer, ergonome

### **Présentation générale de la thématique**

En Espagne en 1994, des femmes travaillant dans un laboratoire de microbiologie dans un hôpital de Barcelone se sont vu traiter de « personnes nerveuses, hypersensibles » et même « hystériques », alors qu'elles se plaignaient auprès de leur responsable de service de « sensations locales d'irritation des yeux, du nez, de la gorge, ainsi que d'une toux irritante », suite à une opération de désinsectisation dans leur local de travail. L'enquête menée par le syndicat espagnol *Confederación sindical de comisiones obreras* (CCOO) [confédération syndicale des commissions ouvrières] et les médecins du Centre national des conditions de travail espagnol suite à ce cas révélera que ces femmes étaient en fait empoisonnées par des produits de haute toxicité. La conséquence de l'empoisonnement a été la reconnaissance de l'incapacité professionnelle de sept femmes dont deux très sévèrement touchées. Ce cas illustre à la fois le manque de crédibilité accordé aux femmes lorsqu'elles expriment des plaintes liées à leurs conditions de travail, et la difficulté réelle qu'elles rencontrent pour faire reconnaître les atteintes à leur santé liées à leur activité professionnelle. Cette difficulté s'exprime clairement dans le pourcentage beaucoup moins important de reconnaissance de maladies d'origine professionnelle accordé aux femmes par rapport aux hommes dans tous les pays européens.

En Europe, malgré les lois sur l'égalité de traitement qui concernent essentiellement les salaires et la non-discrimination entre individus, la division sexuée du travail est toujours présente : les hommes et les femmes n'occupent pas les mêmes professions et, lorsqu'ils exercent des métiers similaires, leur activité de travail, leurs expériences de travail, leurs chances de promotion professionnelle et leur rémunération ne sont pas identiques. Une des justifications données aux inégalités collectives observées entre hommes et femmes sur les lieux de travail est le stéréotype suivant lequel les femmes seraient généralement assignées à des tâches moins dangereuses et moins pénibles. Les politiques de santé au travail et les pratiques de prévention continuent aussi à être construites sur un modèle de neutralité de genre de « travailleurs » dont le référent implicite est le travailleur masculin. C'est pourquoi, il est utile d'analyser les obstacles et les résistances qui s'opposent à une prise en compte de la dimension de genre en santé au travail, de produire des données et des études pour enrichir les connaissances sur les différences de conditions de travail entre les hommes et les femmes et leurs impacts sur leur santé et de proposer des exemples et alternatives intéressantes. Tels sont les objectifs de cet ouvrage.

Montrer aux acteurs de la prévention (représentants des travailleurs en santé et sécurité au travail, chercheurs, conseillers en prévention, inspecteurs du travail, etc.) l'apport de l'analyse différenciée du genre pour comprendre et faire évoluer les conditions de travail et la santé au travail est indispensable. Cette analyse permet de mettre en lumière des mécanismes d'injustice sociale dont les hommes comme les femmes peuvent être victimes et de les enrayer. Elle peut servir de base pour alimenter les échanges et les débats entre l'ensemble des acteurs de la prévention sur ces sujets et faciliter la diffusion des connaissances auprès de tous. Elle peut aussi ouvrir de nouvelles perspectives d'études qui articulent l'égalité de traitement entre hommes et femmes sur le marché du travail et les questions d'amélioration des conditions de travail et de santé au travail.

## **Ce qui a été fait par le passé et qui a conduit à la réalisation de cet ouvrage**

Depuis une trentaine d'années, différents congrès internationaux (Barcelone, 1996 ; Rio de Janeiro, 1999 ; Stockholm, 2002 ; New Delhi, 2005 ; Zacatecas-Mexique, 2009, entre autres) se sont succédé en vue de favoriser les échanges de connaissances et d'expériences concernant la dimension de genre dans le travail et son impact sur la santé, apportant des leviers de compréhension et de transformation du travail des femmes. Le principal intérêt de ces congrès est de développer la coopération entre le monde académique, les syndicats de travailleur.se.s et les mouvements de femmes. En parallèle ou plus récemment, d'autres initiatives se sont également développées aux niveaux européen et national. Ainsi, l'Agence européenne pour la santé et la sécurité (EU-OSHA<sup>1</sup>) a publié plusieurs études concernant les questions de genre en lien avec les questions de santé au travail. Le groupe Genre-Activité-Santé<sup>2</sup> (GAS) réunissant des spécialistes de l'ergonomie et de la santé au travail de différentes universités européennes et d'instituts syndicaux de recherche (de Belgique, France, Italie, Portugal, Suisse) mène également des études et organise des événements sur ce sujet depuis plusieurs années.

La Confédération européenne des syndicats (CES) s'intéresse elle aussi de plus en plus à la dimension de genre dans les conditions de travail et de traitement entre les hommes et les femmes sur le marché du travail et dans les entreprises. Participant de longue date à ces initiatives et recherches, l'Institut syndical européen (*European Trade Union Institute* - ETUI) a publié de nombreux ouvrages, rapports et articles sur la question<sup>3</sup> et/ou organisé des

1. <https://osha.europa.eu/fr/themes/women-and-health-work>
2. Le Groupe Genre-Activité-Santé (GAS) fait partie du Comité technique « *Gender and Work* » [Genre et travail] de l'*International ergonomics association* (IEA) [l'association internationale d'ergonomie].
3. Messing K. (1999) *Comprendre le travail des femmes pour le transformer*, Bruxelles, ETUI ; Vogel L. (2003) *La santé des femmes au travail en Europe : des inégalités non reconnues*, Bruxelles, ETUI ; Vendramin P. et Valenduc G. (2014) *La perspective de genre sur l'emploi et les conditions de travail des seniors*, Working Paper 2014.03, Bruxelles, ETUI. HesaMag,

événements<sup>4</sup> relatifs à ce thème. Ainsi il organisait en janvier 2012, en collaboration avec l'Institut belge pour l'égalité des femmes et des hommes, une journée d'étude intitulée « Inégalités de genre et maladies professionnelles » ; suivie de deux séminaires en 2014 et 2017. Le premier, en 2014, fruit d'un partenariat avec la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Porto, visait une diffusion des connaissances et des recherches basées sur les fondements de la réflexion sur la dimension de genre en lien avec la santé au travail, à savoir la division sexuée du travail, les politiques de santé au travail et les pratiques de prévention en entreprise. Le second, en 2017, s'est déroulé à Bruxelles et a approfondi la question du genre en lien avec des risques professionnels spécifiques (cancers, troubles musculosquelettiques) et la manière dont les travailleur.se.s sont susceptibles — ou pas — de se réapproprier leur retour au travail ou leur réintégration professionnelle en cas de maladie professionnelle. La conférence de 2015 intitulée « Femmes, santé et travail. Partager connaissances et expériences pour améliorer les conditions de travail des femmes et renforcer l'égalité » a complété le tableau. Elle sert de base au présent ouvrage.

Au niveau des États membres, la France a développé par le biais de son Agence nationale pour l'amélioration des conditions de Travail (ANACT) une méthode d'évaluation des risques qui permet à ses collaborateurs, lors de leurs interventions en entreprises, de mener des évaluations des risques en tenant compte de la dimension du genre en santé au travail. Les organisations syndicales ne sont pas en reste sur le sujet : en Espagne, le syndicat *Confederación sindical de comisiones obreras* (CCOO) [confédération syndicale des commissions ouvrières] a développé il y a plusieurs années une méthode d'évaluation des risques pour ses délégués en prévention permettant de tenir compte de la question du genre. Il en est de même pour le *Trades Union Congress* (TUC) [congrès des syndicats] au Royaume-Uni. Ces exemples ne sont évidemment pas exhaustifs.

## **Pourquoi est-il pertinent et nécessaire de continuer à travailler sur ce thème ?**

Les études et actions lancées par les chercheurs, les syndicats et les institutions aux niveaux national ou européen ont beau se développer, le constat actuel est qu'elles sont insuffisantes pour transformer en profondeur les politiques de santé au travail, de reconnaissance et d'indemnisation des organismes nationaux d'accidents du travail et de maladies professionnelles afin de prendre en

---

le magazine bi-annuel de l'ETUI consacré à la santé et à la sécurité, aborde aussi régulièrement cette thématique et son numéro 12 de 2015 y a consacré son dossier spécial « Femmes au travail : en quête de reconnaissance ». Toutes ces publications et d'autres peuvent être téléchargées gratuitement sur le site de l'ETUI, [www.etui.org](http://www.etui.org), dans la rubrique « Publications ».

4. Ces événements et le contenu de la plupart des interventions sont en libre accès sur le site de l'ETUI dans la rubrique « Événements passés ».

compte la dimension de genre. À ce jour, notamment, malgré le développement des connaissances sur le sujet, le caractère discriminatoire des systèmes de déclaration et de reconnaissance des maladies professionnelles à l'égard des femmes reste bien ancré.

Pourtant, en ce qui concerne les interventions en entreprise visant l'amélioration des conditions de travail, l'expérience montre que la prise en compte du genre transforme les objectifs et le sens de l'intervention à réaliser, et influence son déroulement même. Chausser les lunettes du genre permet de déplacer le regard et de mettre l'accent sur des enjeux sous-jacents importants, peu visibles jusque-là, relatifs à l'organisation du travail (mixité, polyvalence...), le temps de travail (horaires, cumul), l'articulation vie professionnelle/vie privée, la pénibilité du travail et les risques professionnels (cadences, stress, violences, expositions chimiques différenciées, etc.), les compétences et l'évolution professionnelle (valorisation de l'expérience, parcours et/ou mobilité professionnelle). Cela ouvre ainsi des perspectives d'amélioration des conditions de travail et de vie pour tous, femmes et hommes.

Cependant, malgré ces potentiels indéniables, les évaluations *a posteriori* de certaines interventions menées dans ce domaine révèlent aussi malheureusement des effets contre-productifs inattendus. Par exemple, une intervention réalisée au Québec sur les conditions de travail et la santé d'agents de nettoyage dans un hôpital a mis en lumière des inégalités de traitement entre les femmes et les hommes en termes de conditions de travail, de salaire et d'impact sur la santé en défaveur des femmes, et a abouti à la suppression des inégalités en unifiant la dénomination des fonctions, le contenu du travail et les salaires des hommes et des femmes. Mais l'évaluation *a posteriori* a montré qu'une des conséquences indirectes de l'intervention a été d'écarter les femmes de la fonction d'agent de nettoyage. Les changements de dénomination et de salaire ont en effet conduit par des mécanismes non anticipés par les chercheurs à dissuader les femmes de se porter candidates à ces postes. Cet exemple est un indicateur des difficultés de maîtriser les conséquences des interventions dans ce domaine et d'inverser les mécanismes inégalitaires dans des sociétés structurées sur les différences de genre, dans la pratique comme dans les représentations.

Nous restons cependant convaincues qu'introduire la dimension « femmes-santé-travail » contribue à enrichir les approches et les démarches de l'ensemble des acteurs de la prévention au travail, qu'ils travaillent aux niveaux « macro » ou « micro », ainsi que l'approche des organisations syndicales sur les questions d'égalité et de santé au travail, pour une amélioration globale et durable des conditions de travail pour tous, femmes et hommes.

## **Contenu du présent ouvrage**

Dans le cadre de cet ouvrage, nous examinons ce que travailler la dimension du genre veut dire lorsqu'on examine des données épidémiologiques ou de santé au travail, des interventions ergonomiques en entreprise ou des actions de certains acteurs de la prévention. Ainsi, au cours des dernières années, les

inspections du travail ont contribué à l'élaboration de méthodes d'inspection, de lignes directrices et d'interventions axées à la fois sur la promotion de l'égalité d'accès des hommes et des femmes à tous les emplois et à un niveau efficace de protection de leur santé et de leur sécurité. Cette action soutient sans aucun doute celle des représentants des travailleurs et d'autres acteurs de la prévention.

L'idée de cet ouvrage est née à la suite de la conférence de 2015 organisée par l'Institut syndical européen (ETUI) sur le thème « Femmes, santé et travail. Partager connaissances et expériences pour améliorer les conditions de travail des femmes et renforcer l'égalité ». Pour mener à bien ce projet, nous avons lancé un appel à des contributeurs.trices issu.es de différents horizons, chercheurs, représentants institutionnels ou syndicaux — certains ayant participé à la conférence de 2015 et d'autres non — afin de synthétiser des résultats d'études et des retours d'expérience dans différents secteurs et pays, et de faire avancer les connaissances dans ce domaine. Malgré une réelle mobilisation des auteurs.trices et des équipes de l'ETUI sur ce projet, le travail d'édition de l'ouvrage a malheureusement dû être interrompu jusqu'en 2019. Étant donné la qualité et l'originalité des contributions, nous avons cependant choisi de faire aboutir ce projet de publication. Nous avons fait un travail de mise à jour de certaines données chiffrées, en cohérence avec le contenu des articles, lorsque cela était possible et pertinent. Nous remercions les contributeurs.trices pour leur investissement et leur patience.

L'ouvrage comprend trois parties complémentaires. La première partie est centrée sur les conditions de travail différenciées des femmes et des hommes. Colette Fagan et Helen Norman s'appuient sur les résultats de l'enquête européenne sur les conditions de travail pour dresser un tableau détaillé des liens entre genre, conditions de travail et santé en Europe. Elles montrent que les femmes et les hommes sont exposés à des types de risques professionnels différents et que le travail a un impact plus néfaste sur la santé des femmes que sur celle des hommes, du fait d'une combinaison de facteurs situationnels. Lucía Artazcoz va plus loin en mettant en lumière les inégalités dans la répartition du temps de travail entre les sexes en Europe, notamment les longues journées et semaines de travail rémunéré des hommes contre les doubles journées des femmes partagées entre travail rémunéré, travaux domestiques et de soin. Elle insiste sur l'influence structurelle des politiques d'emploi, sociales et familiales des différents pays sur les inégalités observées. Les chapitres suivants, plus courts, apportent des éclairages spécifiques sur des secteurs ou professions particulières. Sandrine Caroly, Melissa Bohórquez et Aurélie Fortune s'intéressent spécifiquement à la division sexuelle du travail dans le secteur agricole en France à travers l'analyse du fonctionnement d'une exploitation familiale et posent des hypothèses quant aux expositions différenciées aux risques de troubles musculosquelettiques. Dominique Cau-Bareille et Catherine Teiger présentent les résultats d'une étude sur le temps partiel des enseignant.e.s du second degré en France, et sur les discriminations qu'il peut engendrer, notamment pour les femmes. Analysant respectivement la situation des mécaniciennes en Espagne et celles des femmes dans le secteur de la construction en Europe, María del Mar Maira Vidal et Linda Clarke abordent chacune la ques-

tion des discriminations dont sont l'objet les femmes qui choisissent des professions essentiellement exercées par des hommes. Elles s'interrogent ainsi l'une à l'échelle locale, l'autre européenne, sur les freins à leur intégration, les difficultés qu'elles rencontrent, notamment en termes de harcèlement, et sur les moyens de les dépasser. Enfin, Katharina von Rymon Lipinski, Patrick Sérafin et André Klußmann terminent cette partie en partageant les résultats d'une étude réalisée dans le domaine des machines agricoles en Allemagne visant à améliorer la prise en compte des différences liées au genre ainsi que des conditions réelles de travail dans la définition des exigences en matière de force d'actionnement dans les normes nationales et européennes.

La deuxième partie est centrée sur les impacts sur la santé des conditions de travail différenciées des femmes et des hommes et sur la mise en visibilité de ces impacts. Gérard Valenduc et Patricia Vendramin introduisent cette partie en nous présentant les résultats d'une étude basée sur l'EWCS, qui analyse au prisme du genre les conditions d'emploi, de travail et de santé des travailleurs et travailleuses vieillissants.es. Katherine Lippel partage une analyse réflexive mitigée sur l'histoire et l'évolution de la reconnaissance des problèmes de santé au travail des femmes au Canada. De même, Paul Bouffartigue et Jacques Bouteiller proposent une analyse critique des approches statistiques utilisées en France pour étudier l'exposition aux risques psychosociaux (RPS) et les problèmes de santé mentale dus au travail. Ils révèlent la surexposition des femmes aux RPS, quelle que soit la profession, et l'impact plus important sur leur santé. Les deux derniers chapitres ciblent plus spécifiquement les troubles musculosquelettiques (TMS), qui touchent particulièrement les femmes dans tous les pays d'Europe alors qu'elles sont sous-représentées dans les dispositifs institutionnels de reconnaissance et d'indemnisation nationaux. Silvana Salerno met notamment en lumière les inégalités en matière de déclarations, de reconnaissance et de prise en charge des TMS subies par les femmes en Italie et, en particulier, par les femmes immigrées qui exercent des métiers d'aide ou de soins aux personnes. Dans le monde industriel, Élise Galioot expose des situations similaires d'invisibilité des TMS concernant les femmes ouvrières dans le secteur de l'agroalimentaire en France.

La troisième partie ouvre sur les modes d'interventions et les politiques à mettre en œuvre pour enrayer les inégalités de genre au travail et réduire leur impact néfaste sur la santé. Florence Chappert analyse pour nous l'expérience du réseau des Agences nationale et régionales pour l'Amélioration des conditions de travail (Anact-Aract) en France, qui a développé et diffusé une méthode d'intervention dans les entreprises qui mobilise des données sexuées pour améliorer l'organisation et les conditions de travail des travailleurs et travailleuses. Margaret M. Keith, James T. Brophy et Michael Hurley analysent ensuite l'évolution des violences contre le personnel de santé, en majorité féminin, au Canada et envisagent les moyens de faire face et d'enrayer ce phénomène inquiétant pour les soignant.e.s, générateur de RPS. Les mêmes auteurs se penchent ensuite sur les problèmes de dépistage et de reconnaissance des cancers du sein d'origine professionnelle et analysent les prémices d'une prise de conscience et de mobilisations sociales à l'échelle mondiale. Dimitra Penedis, s'appuyant sur le cas belge, nous alerte sur les risques

toxiques auxquels sont exposé.e.s les coiffeuses.rs, et sur les difficultés de faire reconnaître les maladies professionnelles qui y sont liées dans la réglementation.

En guise de conclusion, Karen Messing revient sur l'émergence et le développement des études sur la santé au travail au prisme du genre depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle et nous rappelle à la fois le chemin parcouru, mais aussi l'étendue de ce qui reste à faire pour rendre visibles les souffrances des femmes au travail et agir sur leurs causes. « Les études actuelles révèlent de plus en plus une ségrégation hommes/femmes non seulement dans les professions, mais aussi dans les tâches, les expositions », et la manière dont ces expositions impactent la santé et vont continuer à l'impacter dans le temps. Elle souligne que la prise en compte de la spécificité biologique des femmes et l'analyse de leurs besoins comme des enjeux pour l'amélioration de la prévention peuvent ouvrir des perspectives scientifiques et politiques importantes à la fois pour la santé des hommes et des femmes.

L'ouvrage ne développe pas certaines questions telles que la formation à la dimension du genre des acteurs de la santé au travail et des militants syndicaux. En ce qui concerne la formation à la dimension de genre des délégués syndicaux au niveau européen, force est de constater qu'elle occupe une place très marginale. Certaines organisations syndicales font cependant exception et ont réalisé des initiatives progressistes en la matière (CCOO, TUC). Pourtant, si les luttes menées par les organisations syndicales doivent viser l'amélioration des conditions de travail et de vie, le progrès social et la pleine citoyenneté ; englober les questions de genre dans une perspective intégrée constitue un défi et une ambition auxquels elles doivent s'atteler d'urgence.